

MSA MAYENNE-ORNE-SARTHE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



Une année
peu ordinaire





Sommaire

Page

Le mot de la Directrice Générale	3
--	---

QUI SOMMES NOUS

- Carte d'identité de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe	4
- La force du réseau mutualiste	6
- La proximité : un maître mot	6
- Les chiffres clés 2020	9

LA MSA MOS PLUS QUE JAMAIS ENGAGÉE POUR SES ADHÉRENTS

- Des équipes opérationnelles dès le premier jour de la crise sanitaire	14
- Le service aux adhérents jamais interrompu	14
- Le contact avec les adhérents maintenu	15
- Les élus de la MSA mobilisés auprès des équipes	15

L'ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS

- Le maintien de toutes les prestations	16
- Le versement d'aides exceptionnelles	19
- Acteur de santé publique	19

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

- Des mesures de soutien économiques	20
- Des dispositifs pour le paiement des cotisations	21
- Un accompagnement à la mise en place de mesures sanitaires	21

LE SOUTIEN AUX ADHÉRENTS ET AUX POPULATIONS LES PLUS FRAGILES

- Des appels de solidarité	22
- Un Noël solidaire	22

UN PROCESSUS ÉLECTORAL MAINTENU MALGRÉ TOUT

- Des membres représentatifs des adhérents, au service de la protection sociale agricole	25
---	----

UNE ENTREPRISE RESPONSABLE

- La sécurisation des activités et des flux financiers	27
- La gestion du risque	29
- Le contrôle médical	29

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2020	30
---	-----------

BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 2020	31
--	-----------

" L'année 2020 restera dans les esprits comme une année exceptionnelle.

La crise sanitaire est venue frapper notre pays de plein fouet engendrant des situations inédites avec des confinements et des couvre-feux.

Au milieu de la stupeur, la Sécurité sociale et particulièrement la MSA n'a pas failli. Je tiens à remercier ici, le personnel de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe qui a su faire preuve d'une grande capacité d'adaptation au service de nos adhérents, et ce, dès les premiers instants.

Logiquement, ce rapport d'activité est le reflet de cette période si particulière. Il retrace le travail monumental réalisé pour continuer à servir les prestations, pour s'adapter aux situations et accompagner les entreprises à la fois dans la protection des salariés et dans l'accompagnement des problèmes économiques qui ont pu découler de la crise sanitaire et pour servir les nouveaux droits engendrés par la situation.

Mais la MSA a su également se montrer innovante et solidaire en s'appuyant sur son réseau d'élus et de salariés pour venir en aide de façon singulière aux personnes isolées ou dans les situations les plus précaires.

2020 marquait les 75 ans de la Sécurité sociale. Personne n'aurait imaginé fêter cet anniversaire de cette façon. Pour autant, la vieille dame a montré, et montre encore, que ses valeurs de solidarité, d'égalité et de service sont plus que jamais d'actualité.

La France a la chance de posséder un système de Sécurité sociale exceptionnel, souvent envié de par le monde. Durant cette année, ses acteurs ont su montrer toute leur compétence au service des personnes... C'est une belle réussite, non ? ■■

La Directrice Générale,
Véronique Pilette



■ CARTE D'IDENTITÉ DE LA MSA MAYENNE-ORNE-SARTHE

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe

Structurée en guichet unique, la MSA est l'organisme qui gère l'ensemble des branches de la sécurité sociale pour la population agricole, à savoir la maladie, la famille, la vieillesse, les accidents du travail et les maladies professionnelles, ainsi que le recouvrement.

A l'échelle nationale, la MSA est un réseau de 35 caisses, dont la MSA Mayenne-Orne-Sarthe fait partie.



Jean Grimbert

Président

de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe



Véronique Pilette

Directrice générale

de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe

L'offre de service de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe

Dans le prolongement de ses missions de service public, la MSA a développé une offre de services sur les territoires pour répondre aux besoins de toute la population, pas seulement agricole, qui est mise en œuvre par des associations faisant partie du groupe MSA. Elles interviennent dans de nombreux domaines :

- **Atout services** simplifie les démarches administratives des entreprises en réalisant leurs bulletins de salaire et leurs déclarations sociales.



Contact : 02.33.31.40.53
contact@atoutservices-mos.com

- **Présence verte** : l'association a pour but de faciliter le maintien à domicile et d'aider à la vie quotidienne, par la promotion et la mise en œuvre de la téléassistance à domicile. Deux offres sont proposées : l'Activ'zen et l'Activ'dialog.

- **Présence verte services** est une association, créée en septembre 2016, qui a pour but de protéger et de faciliter l'accès à la communication des personnes isolées. L'Activ'mobil accompagne les adhérents dans leurs activités, y compris en dehors de leur domicile grâce à la géolocalisation. En cas de besoin, il suffit d'appuyer sur la touche du téléphone

mobile fourni pour alerter la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire.



Contact : 02 43 39 43 16
contact@presenceverte-53-61-72.fr

- **La pouponnière du Perquoi** est une pouponnière sociale qui accueille temporairement les enfants de 0 à 3 ans, lorsqu'ils sont placés par décision du juge et/ou décision administrative du Conseil départemental.



Contact : 02 43 40 54 20

- **La résidence René Hulot** : établissement d'accueil des personnes âgées seules ou en couple, valides ou semi-valides. Tout au long de l'année, un séjour au centre peut rompre l'isolement ou soulager les familles. Il permet aussi de retrouver les habitudes de vie après une hospitalisation, celle du conjoint, après une convalescence ou encore avant d'entrer en maison de retraite.



Contact : 02 43 40 54 30
secretariatrh.perquoi@orange.fr



Résidence René Hulot

- **Réso'Ap** : réseau social d'aides à la personne. L'association propose des accompagnements à domicile et hors domicile assurés par des bénévoles, sur les trois départements. Elle s'adresse aux particuliers, personnes âgées en perte d'autonomie ou en situation de dépendance, personnes handicapées, personnes en insertion socio-professionnelle.



Contact : 02 43 39 44 39
contact@resoap.fr

- **MSA Services** outre sa mission d'assistance en gestion et en comptabilité aux associations ci-avant, l'association propose des actions de formation dans le prolongement des missions de service public, notamment en matière de sécurité au travail, de management et d'organisation du travail pour les exploitants agricoles.



Contact : 02 43 39 44 74

- **MSAIO (Missions de soutien, d'accompagnement, d'insertion et d'orientation)**. Plusieurs activités sont exercées au sein de l'association :

- des évaluations de besoins en terme d'aide à domicile pour les personnes âgées, pour le compte de la MSA, de la sécurité sociale des indépendants et du régime des Industries électriques et gazières,
- des actions collectives de prévention santé à destination des personnes de plus de 55 ans (théâtres forum pour le compte de l'Asept et ateliers santé pour le compte de la MSA),
- des mesures d'accompagnement éducatif et budgétaire, afin que les personnes parviennent à gérer leur budget et à réaliser leurs démarches administratives de façon autonome. Ces mesures sont ordonnées par le juge des enfants, par le juge des tutelles ou sollicitées par le Conseil départemental de l'Orne,
- l'association est également habilitée à réaliser des enquêtes sociales auprès des juges aux affaires familiales, des juges des enfants et des juges des tutelles.



Contact : 02 33 31 42 43
contact@msaio.fr

■ LA FORCE DU RÉSEAU MUTUALISTE

L'esprit mutualiste qui structure l'action de la MSA est fondé sur trois piliers : la solidarité, la responsabilité et la démocratie.

En Mayenne-Orne-Sarthe, **438** délégués MSA représentent près de **93 000** adhérents. C'est parmi eux qu'ont été désignés les **27** membres du conseil d'administration, issus des trois collèges représentant les trois grandes populations du régime agricole – les exploitants, les salariés et les employeurs de main d'œuvre – auxquels s'ajoutent **3** représentants désignés par l'UDAF (Union départementale des familles).

Leur rôle est notamment de veiller à la déclinaison des politiques publiques, institutionnelles et locales sur les territoires.

Ils définissent également les orientations politiques prioritaires pour la MSA Mayenne-Orne-Sarthe. Sur le terrain, les délégués assurent un rôle de relais entre la MSA et la population agricole et rurale.



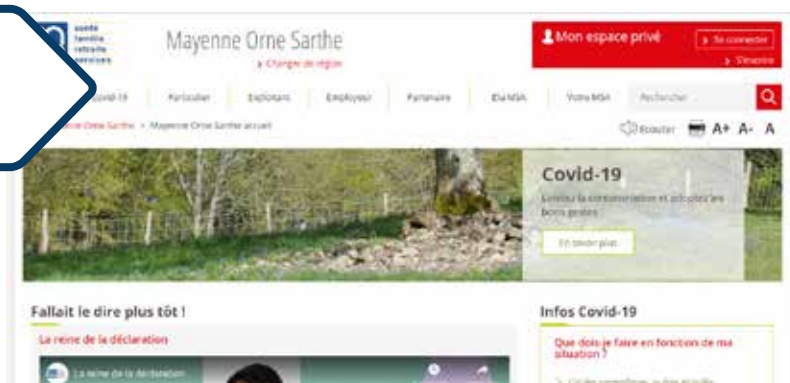
■ LA PROXIMITÉ : UN MAÎTRE MOT

Sur internet

Disponibilité, personnalisation, accessibilité et échanges sécurisés : en réponse aux attentes et aux besoins de ses adhérents, la MSA développe une offre digitale complète et enrichie régulièrement.

Un site internet organisé par profil

Pour un accès plus direct aux informations, les contenus du site internet sont regroupés par public : particulier, exploitant, employeur, partenaire, élu MSA.



Dotée d'une ergonomie intuitive, elle offre de nouvelles fonctionnalités pour faciliter les démarches des adhérents : visualiser, télécharger et envoyer par mail les décomptes de remboursements santé ainsi que l'attestation de droits maladie.

L'appli Ma MSA & moi

Assistance internet :

03 20 90 05 00

En cas de difficulté lors de l'utilisation de l'espace privé MSA, l'assistance téléphonique est à la disposition des adhérents :



**du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30.**

Pour faire gagner du temps à ses adhérents qui se déplacent sur site et en agence pour des opérations simples, la MSA a installé un ordinateur et une imprimante, en libre-service. En cas de besoin, les agents d'accueil proposent un accompagnement personnalisé.



**Un espace libre-service
dans les agences MSA**

Mon espace privé



Mon espace privé

> Se connecter

> S'inscrire

Dans Mon espace privé, les adhérents MSA, particuliers et professionnels, ainsi que les partenaires de l'action sociale, les tiers déclarants et les tiers de paiements accèdent à des services en ligne qui leur permet d'effectuer leurs démarches à tout moment.

Au téléphone

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe est à la disposition de ses adhérents et de ses partenaires :

**du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (16h le jeudi)**



au 02 43 39 43 39.



Dans les MSAP et France services

Pour développer des services de proximité sur les territoires, notamment dans les zones rurales et de montagne, l'État, les collectivités et les opérateurs de services publics (dont la MSA) ont signé un partenariat pour déployer sur tout le territoire des Maisons de services publics (MSAP) qui, pour la plupart, deviennent progressivement des France services. Les usagers peuvent accéder gratuitement à du matériel informatique (ordinateur, imprimante et scanner) afin d'utiliser en autonomie les services en ligne des partenaires. En cas de besoin, ils peuvent aussi bénéficier d'un accompagnement technique par des agents formés.

Actuellement, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe est partenaire de :



UN PROJET DE FRANCE SERVICES ITINÉRANTE



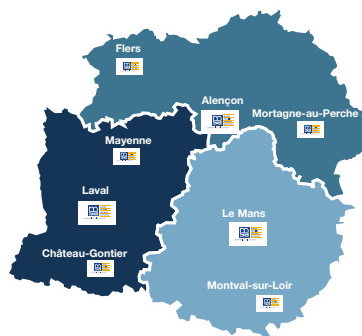
La MSA Mayenne-Orne-Sarthe s'est portée candidate auprès de la Préfecture de l'Orne pour porter une France services itinérante dans le bocage ornais.

Ouverture en janvier 2021

En agence

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe accueille désormais ses adhérents sur **3 sites** :

- Laval,
- Alençon,
- Le Mans,



et **5 agences** :

- Mayenne,
- Château-Gontier,
- Mortagne-au-Perche,
- Fiers,
- Montval-sur-Loir.



L'INAUGURATION DE L'AGENCE DE MONTVAL-SUR-LOIR



Tout début 2020, avant le début de la crise sanitaire, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a inauguré une toute nouvelle agence, la première en Sarthe, à Montval-sur-Loir. Elle témoigne ainsi de sa volonté de rester la plus proche possible de ses adhérents.

Au service de la population agricole



106 033

personnes protégées en maladie
(107 727 en 2019)

48 543

SALARIÉS

(48 119 en 2019)

57 490

NON SALARIÉS

(59 608 en 2019)

19 135

SALARIÉS

(19 411 en 2019)

6 189

EMPLOYEURS

(6 251 en 2019)

17 625

CHEFS D'EXPLOITATION

(17 838 en 2019)



1 109

**COLLABORATEURS
D'EXPLOITATION**

(1 149 en 2019)

3 136

COTISANTS SOLIDAIRES

(3 208 en 2019)

86

**AIDES
FAMILIAUX**

(96 en 2019)

138 899

RETRAITÉS

(141 388 en 2019)

82 379

RETRAITÉS SALARIÉS

(83 517 en 2019)



56 520

RETRAITÉS NON SALARIÉS

(57 871 en 2019)

15 146 ménages

bénéficiaires
de prestations familiales

(15 352 en 2019).



16 587 enfants

(16 860 en 2019).





MAYENNE

6 302
SALARIÉS
(6 317 en 2019)

1 932
EMPLOYEURS
(1 951 en 2019)



7 230
CHEFS D'EXPLOITATION
(7 359 en 2019)

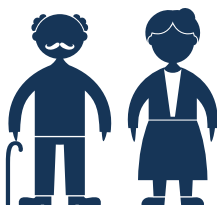
414
COLLABORATEURS D'EXPLOITATION
(425 en 2019)

1 285
COTISANTS SOLIDAIRES
(1 312 en 2019)

16
AIDES FAMILIAUX
(21 en 2019)

20 043
RETRAITÉS SALARIÉS

20 938
RETRAITÉS NON SALARIÉS



5 469

ménages bénéficiaires
de prestations familiales
(5 642 en 2019).



6 381

enfants
(6 569 en 2019).





ORNE

5 693
SALARIÉS

(5 576 en 2019)

2 122
EMPLOYEURS

(2 111 en 2019)



5 240
CHEFS D'EXPLOITATION
(5 168 en 2019)

327
COLLABORATEURS D'EXPLOITATION
(345 en 2019)

950
COTISANTS SOLIDAIRES
(979 en 2019)

50
AIDES FAMILIAUX
(44 en 2019)

18 827
RETRAITÉS SALARIÉS

14 722
RETRAITÉS NON SALARIÉS



4 110

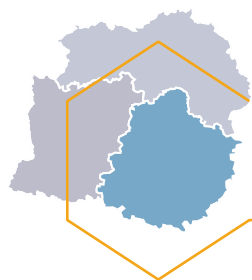
ménages bénéficiaires
de prestations familiales
(4 116 en 2019).



4 457

enfants
(4 510 en 2019).





SARTHE

7 140

SALARIÉS

(7 518 en 2019)

2 135

EMPLOYEURS

(2 189 en 2019)



5 155

CHEFS D'EXPLOITATION

(5 311 en 2019)

368

**COLLABORATEURS
D'EXPLOITATION**

(379 en 2019)

901

**COTISANTS
SOLIDAIRES**

(917 en 2019)

20

**AIDES
FAMILIAUX**

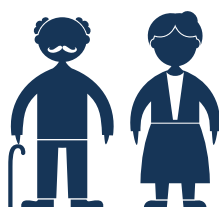
(31 en 2019)

43 509

RETRAITÉS SALARIÉS

20 860

RETRAITÉS NON SALARIÉS



5 567

ménages bénéficiaires
de prestations familiales

(5 594 en 2019).



5 749

enfants
(5 781 en 2019).



Cotisations et contributions

352,4

MILLIONS D'EUROS

de cotisations légales
et gérées pour le compte
d'entités publiques émises

(+ 3,17 % par rapport à 2019).



68,25

MILLIONS D'EUROS

de cotisations encaissées
pour le compte de tiers

(Assedic, Agrica, Agirc-ARRCO,
Mutualia, Vivea, Valhor..)

Dépenses, recettes et coût de gestion

DÉPENSES

884,64

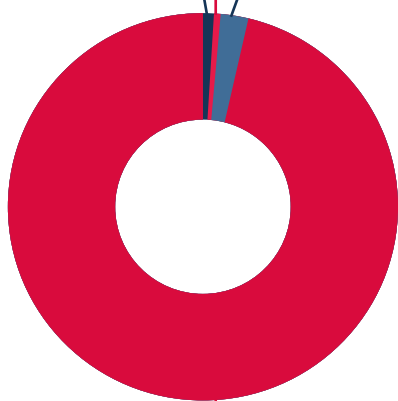
 millions d'euros

Prise en charge
de cotisations
1,04 millions d'euros

Prestations extra-légales
5,03 millions d'euros

Charges de gestion
25,30 millions d'euros

Prestations
853,27 millions d'euros



RECETTES

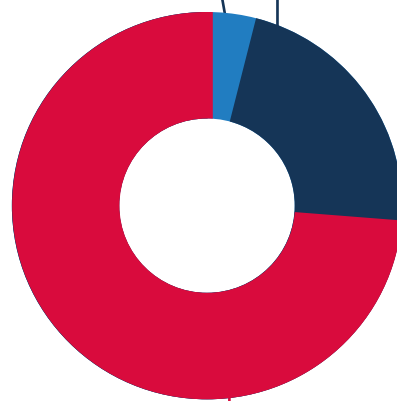
884,64

 millions d'euros

Recettes de gestion
30,94 millions d'euros

Cotisations émises
200,50 millions d'euros

Financement technique *
653,20 millions d'euros



* Ecart entre le montant des cotisations
et celui des prestations

POUR 100 € DE RECETTES

97,1 % DE PRESTATIONS

2,9 % DE GESTION.



La MSA Mayenne-Orne-Sarthe plus que jamais engagée pour ses adhérents

Malgré la crise sanitaire et dès le 1^{er} confinement de mars 2020, les salariés de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe ont continué à assurer leurs activités, prioritairement en travail à distance mais également sur site lorsque la situation le nécessitait. Les missions de service public de la MSA ont plus que jamais été maintenues pour être aux côtés des adhérents et les accompagner pendant cette période difficile.

■ DES ÉQUIPES OPÉRATIONNELLES DÈS LE PREMIER JOUR DE LA CRISE SANITAIRE

Dès connaissance du risque de confinement, l'équipe informatique s'est mobilisée à 200%. Dès la fin de la première semaine, 58 % des salariés étaient équipés en matériel pour travailler depuis leur domicile afin d'assurer la continuité de nos missions de service public.



En moins d'un mois, 94 % des salariés opérationnels à distance

■ LE SERVICE AUX ADHÉRENTS JAMAIS INTERROMPU

Parce que les documents envoyés par les adhérents sont essentiels au traitement de leurs dossiers, le service Gestion des informations entrantes s'est organisé pour être présent sur site dès le début du confinement.

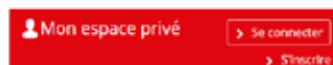
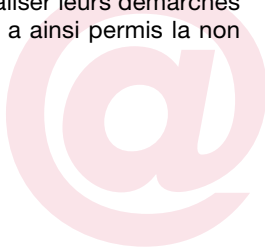


Jusqu'à 14 personnes ont alterné travail à distance et travail sur site pour assurer le tri et la numérisation du courrier



Le site Internet mayenne-orne-sarthe.msa.fr a permis une information régulière sur la situation, les moyens de contacts et les consignes liées à la crise sanitaire.

Les services en ligne ont permis aux adhérents de continuer à réaliser leurs démarches en ligne sans risque et a ainsi permis la non rupture des droits.



+ 8,9 % d'inscriptions à Mon espace privé

64 593 connexions à Mon espace privé par mois en moyenne

32 208 mails traités via le service Mes messages mes réponses

■ LE CONTACT AVEC LES ADHÉRENTS MAINTENU

L'accueil a été adapté au contexte sanitaire pour préserver le lien avec nos adhérents, notamment les plus fragiles, pour garantir la sécurité de tous, tout en continuant à apporter un service de qualité.

Selon les directives gouvernementales, les accueils ont au début de la pandémie été fermés au public. Ils ont réouvert à compter du 25 mai dans le strict respect des règles sanitaires et en privilégiant l'accueil sur rendez-vous. Les permanences ont, quant à elles, été réouvertes en septembre.

Pour autant, les adhérents qui en exprimaient le souhait ont pu bénéficier de rendez-vous par téléphone.

L'accueil téléphonique n'étant, dans un premier temps, plus possible, très vite une boîte vocale permettant aux adhérents de demander à être rappelés a été mise en place.

L'accueil téléphonique a ensuite repris son cours normal à compter du 8 avril 2020 le matin puis de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 le 18 mai 2020 au 02 43 39 43 39.

86,20 % des appels pris en charge

6 598 rendez-vous réalisés (dont 35% par téléphone)

667 appels passés en direction de nos adhérents (relatifs à l'impact de la réforme allocation logement au 1^{er} janvier 2021).

■ LES ÉLUS DE LA MSA MOBILISÉS AUPRÈS DES ÉQUIPES

Les instances politiques de la MSA, indispensables au bon fonctionnement de l'institution, ont continué à être opérationnelles. Les administrateurs sont restés présents aux côtés des équipes de la MSA pour garantir la mise en œuvre des mesures d'accompagnement, au bénéfice de nos adhérents, pendant cette période difficile.

5 COMITÉS DE PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

2 COMMISSIONS DE LA VIE MUTUALISTE

4 COMITÉS PARITAIRE D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

11 CONSEILS D'ADMINISTRATION

3 COMITÉS DE PROTECTION SOCIALE DES NON-SALARIÉS

1 COMITÉ DE PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS ET NON-SALARIÉS COMMUN

13 COMMISSIONS DE RECOURS AMIABLE

11 COMITÉS RESTREINT D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

L'accompagnement des particuliers

En 2020, malgré les circonstances, la MSA a garanti le versement de l'ensemble des prestations sociales sans délai supplémentaire. Elle a également pleinement joué son rôle d'amortisseur social en remboursant les indemnités journalières dérogatoires liées au confinement, en assurant le paiement des prestations exceptionnelles en faveur des plus démunis, mettant ainsi en œuvre de façon réactive les mesures annoncées par le gouvernement.

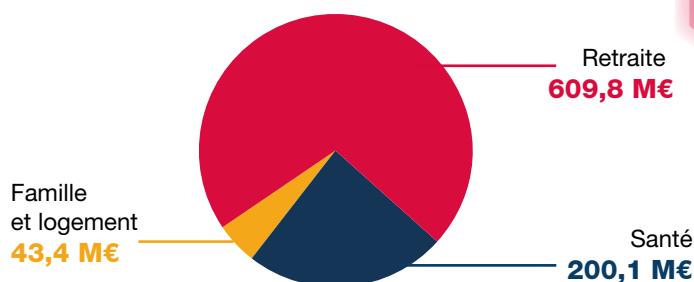
LE MAINTIEN DE TOUTES LES PRESTATIONS

Malgré la contrainte du travail à distance dans un délai très court, les équipes de la MSA se sont réorganisées pour continuer à verser toutes les prestations et accompagner les adhérents.

1,107
milliard d'€
de prestations versées
(+ 2,61 % par rapport à 2019)

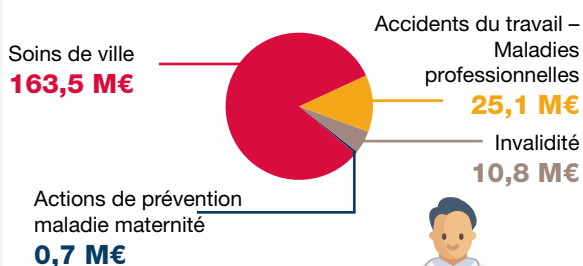


Répartition des **853,27** millions d'€
de prestations légales versées :



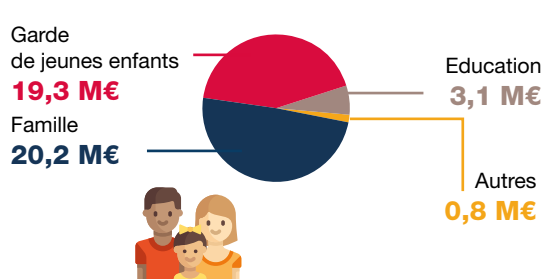
LES PRESTATIONS SANTÉ

23,46 % du montant total des prestations
légales versées.



LES PRESTATIONS FAMILLE

5,08 % du montant total des prestations
légales versées.

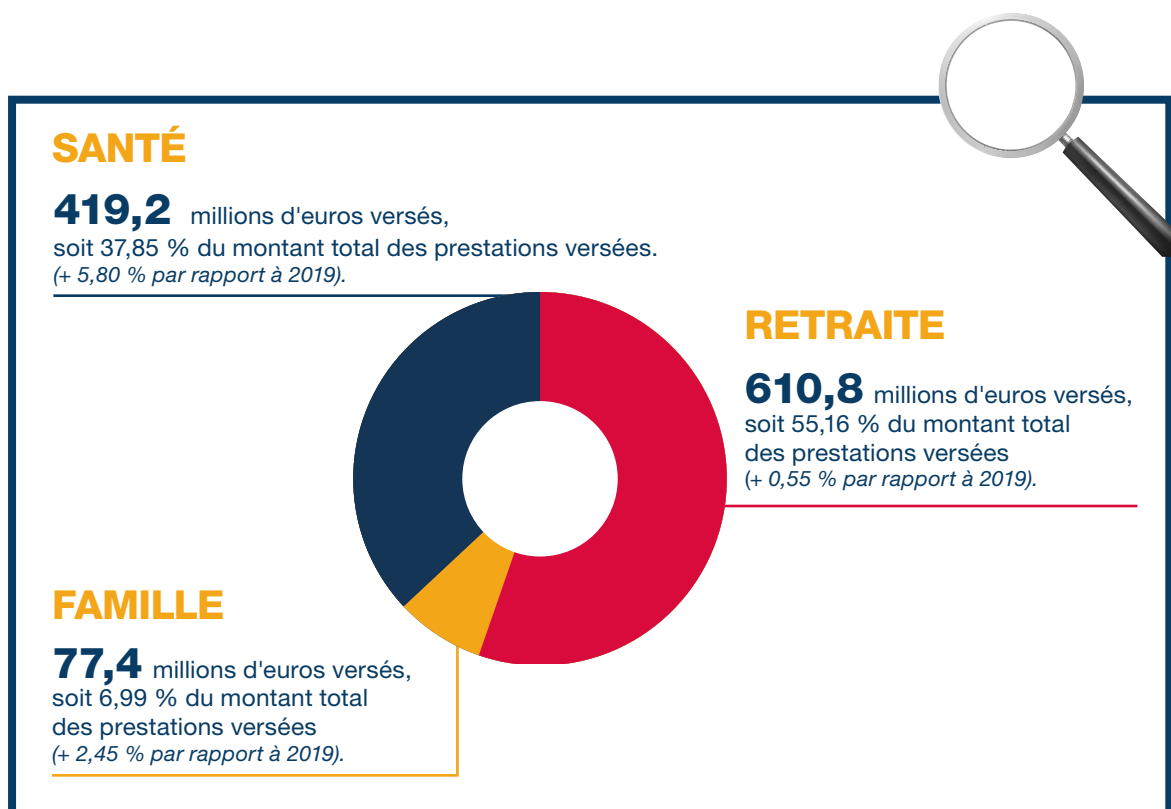
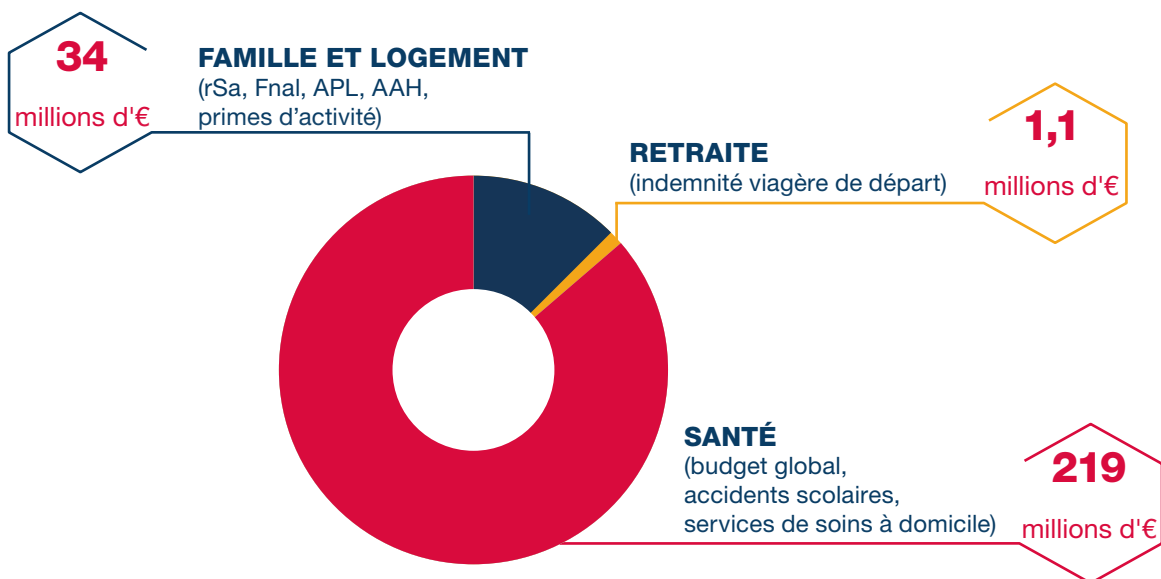


LES PRESTATIONS RETRAITE

71,46 % du montant total des prestations
légales versées.



RÉPARTITION DES 254,1 MILLIONS D'EUROS DE PRESTATIONS PAYÉES POUR LE COMPTE D'AUTRES ORGANISMES :



Conformément aux directives gouvernementales, afin de préserver les droits de tous les bénéficiaires de prestations sociales, la MSA a adapté ses circuits de traitement des dossiers.

A titre d'exemple :

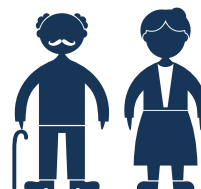
- ▶ Paiement anticipé des prestations familiales du mois d'avril
- ▶ Prolongation automatique des droits pour le rSa, la prime d'activité et l'AAH.

LES AIDES EXTRALÉGALES



5 025 444,59 €
D'AIDES VERSÉES

1 209 812,06 €
AIDES AUX PERSONNES ÂGÉES



187 584,91 €
AIDES AUX MALADES

1 338 169,10 €
MISSIONS PUBLIQUES

2 081 271,13 €
AIDES AUX FAMILLES



197 261 €
SUBVENTIONS



11 346,39 €
**AIDES AUX VICTIMES D'UN ACCIDENT
DU TRAVAIL OU D'UNE MALADIE
PROFESSIONNELLE**



■ LE VERSEMENT D'AIDES EXCEPTIONNELLES

Pour soutenir les jeunes de moins de 25 ans et les foyers les plus modestes face aux difficultés financières liées à la crise Covid-19, la MSA était au rendez-vous pour verser les aides exceptionnelles à ses ressortissants.

367 452,45 € versés au total en mai et juin à **1 679** bénéficiaires du rSa et de l'APL.

200 € versés en juin à **329** jeunes en situation de précarité pour un total de **65 800** euros.

► une aide exceptionnelle de solidarité de **252 €** a été automatiquement versée par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe à près de **2 273** foyers les plus modestes.

■ ACTEUR DE SANTÉ PUBLIQUE

En tant qu'organisme de sécurité sociale agricole, la MSA est aussi un acteur de santé publique. Elle a directement contribué à la lutte contre l'épidémie en limitant les déplacements de ses collaborateurs, en mettant à disposition de la réserve sanitaire ses médecins en santé publique et en santé au travail volontaires. La MSA a également relayé à ses adhérents, notamment via son site internet, les informations gouvernementales et les messages de prévention liés aux gestes barrières.

Pour accompagner les personnes reconvenues à risque de développer une forme grave de Covid-19 et les personnes atteintes d'une affection de longue durée (ALD), leur consultation avec leur médecin traitant a été prise en charge à 100 % jusqu'au 10 juin.

Depuis le 12 mai 2020, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe participe également à la mission de traçage des personnes en contact avec la Covid-19, en renfort de la Cnam.

Au-delà de cela, la MSA a poursuivi ses actions en matière de prévention santé.



ZOOM

LES ATELIERS À DISTANCE

Afin de poursuivre sereinement l'accompagnement de ses adhérents en matière de prévention santé, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a mis en place des ateliers à distance :

► Parce qu'en matière d'alimentation les habitudes se prennent très jeunes, les p'tits ateliers nutritifs permettent aux parents des enfants de moins de 3 ans d'échanger avec une nutritionniste et d'autres parents sur l'alimentation de leur enfant.

➔ 1 atelier pour 7 participants en 2020

► Les ateliers seniors à distance :

- Les ateliers Covid : pour adopter de bonnes pratiques face à l'épidémie de covid-19 et mieux connaître son contexte...
- Les ateliers Vitalité : pour acquérir les bons réflexes pour le maintien d'une bonne santé, gagner en confiance et bénéficier de conseils utiles et pratiques pour améliorer sa qualité de vie.

➔ 1 atelier pour 4 participants en 2020



ZOOM

LE MÉMO SANTÉ ENFANT, LE COMPAGNON SANTÉ DE LA FAMILLE

Le Mémo Santé Enfant est le 1^{er} service en ligne de la MSA à destination des familles.

Il est proposé gratuitement aux adhérents MSA, parents d'enfants de 0 à 16 ans.

Véritable aide-mémoire, il permet de suivre au quotidien la santé des enfants.

Complémentaire au carnet de santé, il alerte sur les rendez-vous à ne pas oublier et fournit conseils et informations médicales certifiés.



L'accompagnement des professionnels

Afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie du coronavirus sur l'activité économique, conformément aux annonces du gouvernement, la MSA s'est mobilisée pour accompagner les professionnels agricoles par des dispositifs exceptionnels, que ce soit pour le paiement de leurs cotisations ou pour leur sécurité et celle de leurs salariés.

■ DES MESURES DE SOUTIEN ÉCONOMIQUES

Des dispositifs pour faciliter la poursuite d'activité et protéger les salariés à risque ont été mis en place.

Pendant le premier confinement, en raison de la fermeture des crèches et des établissements scolaires, il était possible de bénéficier d'un arrêt de travail, pour garde d'enfants ou pour protéger les personnes les plus fragiles, indemnisé par la MSA.

POUR LES NON-SALARIÉS :

272 arrêts de travail dérogatoires COVID

Une évolution de **+ 13 %** du nombre d'arrêts global par rapport à 2019

➔ Une durée moyenne de 81 jours d'arrêts de travail toute nature confondue

POUR LES SALARIÉS :

1 835 arrêts de travail dérogatoires COVID

Une évolution de **+ 21 %** du nombre d'arrêts global par rapport à 2019

➔ Une durée moyenne de 45 jours d'arrêts de travail toute nature confondue



ZOOM

DES SERVICES EN LIGNE POUR SIMPLIFIER LES DÉMARCHES

- ▶ Création d'un nouveau service en ligne pour simplifier les arrêts de travail pour les travailleurs (non-salariés et salariés) contraints de garder leurs enfants.
- ▶ Ouverture d'un service en ligne pour simplifier la demande de reconnaissance professionnelle de la Covid-19.



■ DES DISPOSITIFS POUR LE PAIEMENT DES COTISATIONS

En complément des dispositifs de report du paiement des cotisations des entreprises pendant toute la période du confinement et de suspension provisoire des prélèvements des échéanciers de paiement, les Pouvoirs publics ont mis en place deux mesures exceptionnelles sur le recouvrement des cotisations et contributions sociales des non-salariés les plus touchés par la crise.

586 exploitants ont bénéficié d'une réduction forfaitaire des cotisations et contributions 2020.

22 exploitants ont bénéficié de l'option à titre dérogatoire pour une assiette forfaitaire nouvel installée en 2020.

■ UN ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN PLACE DE MESURES SANITAIRES

Depuis le début de la crise sanitaire, des mesures de prévention et d'organisation du travail ont dû être respectées pour protéger les exploitants, les employeurs et leurs salariés, sur leur lieu de travail, et éviter toute propagation de la Covid-19. L'équipe Santé et sécurité au travail de la MSA a accompagné les professionnels agricoles.

Un accompagnement personnalisé

Les conseillers en prévention, médecins et infirmiers du travail sont restés mobilisés en présentiel ou à distance pour réfléchir avec les professionnels aux mesures à mettre en place dans leur entreprise en fonction de leur organisation propre.

▶ 150 actions en milieu de travail pour des conseils sur les plans de déconfinement des entreprises et sur les reprises des malades Covid-19 et des cas contacts.

▶ 5890 visites médicales et entretiens infirmiers réalisés, dont 10% de consultations à distance.

Une ressource documentaire mise à jour régulièrement

Les professionnels peuvent trouver sur le site ssa.msa.fr les conseils de prévention et les consignes sanitaires par filière, sous forme de fiches pratiques, des vidéos sur les gestes barrières, des informations sur les aides méthodologiques et financières... Les contenus sont régulièrement mis à jour pour s'adapter au plus près aux besoins des professionnels agricoles.

▶ 17 fiches créées par le réseau des MSA sur l'organisation générale, par filières et par activité.

Hors crise sanitaire, des aides sont allouées aux agriculteurs en difficulté, au travers de dispositifs de soutien mis en place par le gouvernement. Elles permettent la prise en charge d'une partie de leurs cotisations.

1 048 000 €

octroyés à **1 247**
entreprises agricoles



ZOOM

L'AIDE PRÉVENTION COVID

Afin d'accompagner financièrement les structures agricoles fortement impactées, la MSA a mis en place un dispositif de prévention Covid, sous la forme d'une aide. Cette subvention couvre la prise en charge du matériel d'hygiène et de sécurité pour la mise en place des mesures de prévention et des mesures barrières, sur le lieu de travail.

.....

12 176 €

octroyés à **18**
entreprises agricoles



Le soutien aux adhérents et aux populations les plus fragiles

■ DES APPELS DE SOLIDARITÉ

Pour accompagner les populations les plus fragiles, les adhérents bénéficiant d'un accompagnement social, détectés en situation de détresse sociale ou ayant besoin d'un secours d'urgence ont été systématiquement appelés par les travailleurs sociaux.

Présence verte Mayenne-Orne-Sarthe s'est mobilisée pour appeler ses adhérents durant le premier confinement afin de s'assurer que tout allait bien et qu'ils ne se trouvaient pas en situation d'isolement.

Le personnel et les élus de la MSA se sont également mobilisés pour mener des actions solidaires : courses pour les personnes âgées, confection de masques, appels de convivialité...



■ UN NOËL SOLIDAIRE

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe s'est associée au Secours populaire afin que Noël reste une fête pour tous. Durant une quinzaine de jours en décembre, les personnels de la MSA, les adhérents, les élus et les partenaires se sont mobilisés et ont déposé au pied des sapins des accueils MSA des jouets et des denrées non périssables.





Un processus électoral maintenu malgré tout

Du 20 au 31 janvier les adhérents de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe ont été appelés à élire leurs délégués pour les cinq prochaines années.

23 784

ressortissants
se sont prononcés,
soit plus d'

1 adhérent sur 4



616

délégués

(titulaires
et suppléants)



ZOOM

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS



MAYENNE



↻ 25,74 % de taux de participation

1 ^{er} collège chefs d'exploitation		2 ^e collège salariés agricoles		3 ^e collège Employeurs de main d'œuvre	
Nombre de votants	Taux	Nombre de votants	Taux	Nombre de votants	Taux
5 993	28,00 %	2 300	21,47 %	157	22,33 %



ORNE

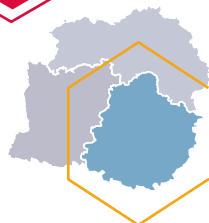


↻ 28,05 % de taux de participation

1 ^{er} collège chefs d'exploitation		2 ^e collège salariés agricoles		3 ^e collège Employeurs de main d'œuvre	
Nombre de votants	Taux	Nombre de votants	Taux	Nombre de votants	Taux
4 574	32,74 %	2 107	21,43 %	247	27,63 %



ZOOM



SARTHE



➡ 25,18 % de taux de participation

1 ^{er} collège chefs d'exploitation		2 ^e collège salariés agricoles		3 ^e collège Employeurs de main d'œuvre	
Nombre de votants	Taux	Nombre de votants	Taux	Nombre de votants	Taux
4 606	29,43 %	3 552	21,08 %	248	28,15 %

Le processus électoral aurait dû se poursuivre en Mars 2020 avec la tenue de l'Assemblée générale électorale, mais la crise sanitaire a modifié les choses.

Pour respecter les consignes invitant à maintenir une distanciation physique et limiter les regroupements, le Conseil d'administration de la Caisse centrale de MSA a décidé les élections des conseils d'administration par correspondance.

Les 438 délégués MSA titulaires ont ainsi été appelés à voter entre le 31 août et le 4 septembre pour désigner les 27 membres du Conseil d'administration de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

Le dépouillement a eu lieu le 9 septembre. Le nouveau Conseil d'administration qui s'est déroulé pour la première fois le 11 septembre, a notamment procédé à l'élection de son Président, Jean Grimbert, et de son premier Vice-Président, Jean-Jacques Cadeau.



PORTRAIT

Jean Grimbert, Président de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe

Agé de 63 ans, Jean Grimbert est retraité.

Il était auparavant exploitant en polycultures et élevage laitier à Gacé dans l'Orne.

Il est entré dans le réseau MSA il y a plus de 30 ans et a été élu pour la première fois administrateur de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe en 2005.

Jean Grimbert est très impliqué dans les OPA de l'Orne et de la Normandie ainsi que dans de nombreuses associations en lien avec la MSA (MSA services, MSAIO, Le Perquoi, le domaine de Port-aux-Rocs aux Croisic et Sweet home à Cabourg...).

Jean Grimbert est également Maire de la commune de Gacé dans l'Orne et Vice-président de la communauté de communes des vallées d'Auge et du Merlerault.



■ DES MEMBRES REPRÉSENTATIFS DES ADHÉRENTS, AU SERVICE DE LA PROTECTION SOCIALE AGRICOLE

Le Conseil d'administration de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe se compose de 30 administrateurs issus des trois collèges représentant les trois grandes populations d'assurés du régime agricole – exploitants ou chefs d'entreprise agricole, salariés agricoles et employeurs de main-d'œuvre – dont voici les membres. Trois administrateurs représentent l'Udaf :

1^{ER} COLLÈGE

9 membres

➤ Exploitants et chefs d'entreprises agricoles

Mayenne :

- Christine Derouault,
- Christian Metereau,
- Annick Poulard

Orne :

- Nathalie Guérin,
- Jean Grimbert, *Président*,
- Sylvain Delye

Sarthe :

- Elodie Bouhours,
- Françoise Chauvier,
- Bernard Janvier

2^E COLLÈGE

12 membres

➤ salariés agricoles

Mayenne :

- Vincent Dubreil (CFDT),
- Michel Lhermitte (CFDT),
- David Poirrier (CFTC),
- Michel Robert (CFE-CGC).

Orne :

- Laurent Duval (CFE-CGC),
- Gerhard Feldhofer (CFE-CGC),
- Joël Laumailié (CFDT),
- Luc Traufler (CFDT).

Sarthe :

- Christian Bidallier (CGT),
- Jean-Jacques Cadeau,
1^{er} Vice-Président (CFE-CGC),
- Jacky Donné (CGT),
- Jean-François Hamelin
(CFE-CGC).

3^E COLLÈGE

6 membres

➤ employeurs de main-d'œuvre

Mayenne :

- Catherine Rémon
(SARL Rémon Philippe),
- Jean-Bertrand Viot
(Gaec du Clairet).

Orne :

- Luc Bourgeois
(Jeunes agriculteurs),
- Emmanuel Prévost
(EARL JPEP).

Sarthe :

- Brigitte Fourmon
(Groupement d'employeurs
Agriloué remplacement),
- Sophie Fontaine.

UDAF

3 membres

➤ employeurs de main-d'œuvre

Mayenne :

- Annie Béchu.

Orne :

- Eric Leroy.

Sarthe :

- Michel Namèche.

Le Conseil d'administration de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe



Le conseil d'administration, dont les administrateurs sont élus pour cinq ans, a pour missions de :

- déterminer la politique générale de la caisse ;
- définir les politiques en matière d'action sanitaire et sociale, de prévention, d'offre de services, accompagnement des crises agricoles ;
- contribuer à l'évolution de la protection sociale agricole ;
- représenter la caisse auprès des pouvoirs publics, partenaires sociaux ou encore des organismes agricoles.

Les comités départementaux

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe doit concilier pluridépartementalité et réalités départementales.

Afin de préserver l'identité de chaque département, le Conseil d'administration a mis en place, dans chacun d'eux, un Comité départemental.

Deux missions leur sont confiées :

- les relations avec les partenaires départementaux (organes de l'Etat, Conseil général, OPA, associations...). Le Comité départemental relaie et valorise auprès d'eux la politique et les décisions du Conseil d'administration ;
- le renforcement de l'information et de la formation des différents élus sur les questions relatives à la mise en place de nouvelles législations, de l'exercice de certaines missions.

PRÉSIDENTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

MAYENNE



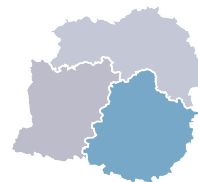
► Annick Poulard

ORNE



► Luc Bourgeois

SARTHE



► Brigitte Fourmon

Les échelons locaux

Les membres des 44 échelons locaux, de leur côté, ont pu se rencontrer en décembre et ainsi élire les bureaux.

Chaque échelon local est composé de quatre délégués titulaires et quatre suppléants exploitants agricoles, de deux délégués titulaires et deux suppléants employeurs agricoles et de trois délégués titulaires salariés agricoles (ces chiffres peuvent évoluer en fonction des regroupements de cantons).





Une entreprise responsable

■ LA SÉCURISATION DES ACTIVITÉS ET DES FLUX FINANCIERS

La démarche de maîtrise des risques s'inscrit dans un objectif général de justice sociale et de préservation des finances publiques, mais aussi dans un objectif plus spécifique de certification des comptes et de paiement ou de recouvrement à bon droit des prestations versées et des cotisations sociales collectées.

La validation des comptes de la MSA

Le régime agricole est engagé dans un processus de certification des comptes depuis 2008 qui repose, notamment, sur la mise en œuvre d'un contrôle interne efficace et la lutte contre la fraude.

Les comptes 2019
de la MSA
Mayenne-Orne-Sarthe
ont été validés avec

1 observation

Le contrôle interne

Élément essentiel de la sécurisation des comptes, le contrôle interne relève d'une responsabilité partagée entre le Directeur et le Directeur comptable et financier. Des actions de contrôle sont menées par les services de production et ceux de la vérification comptable.



LE CONTRÔLE INTERNE

PAR LES SERVICES
DE PRODUCTION

.....

7 313 contrôles

réalisés par les services
(total contrôles ACI
hors AVMA et ETAB)

1,82 %
d'anomalies financières

pour un montant moyen

251 €



ZOOM

**LES ACTIONS DE CONTRÔLE
INTERNE MENÉES PAR LE SERVICE
DE VÉRIFICATION COMPTABLE**

6 499 contrôles

3,82 % d'anomalies financières
pour un montant moyen de **384,54 €**

La lutte contre la fraude aux prestations et le travail dissimulé

La lutte contre la fraude est également un élément de maîtrise des risques pris en compte dans le cadre de la démarche de certification des comptes.

Elle s'appuie sur des agents de contrôle MSA agréés et assermentés qui participent à des actions concertées avec des partenaires de la sphère sociale et judiciaire.

Elle relève par ailleurs de l'ensemble des services de la MSA (services prestations, recouvrement, service médical...) qui effectue des signalements et des contrôles systématiques ou ciblés.



ZOOM

LES ACTIONS DE CONTRÔLE MENÉES PAR LES AGENTS DE CONTRÔLE

► **235** contrôles de prestations
(famille, logement, retraite, santé) :

105 324 € d'indus
en prestations familiales et rSa,

122 426 € d'indus
en santé ou retraite.

.....

► **142** contrôles d'assiette employeurs
et non-salariés :

122 617 € de redressement
de cotisations et contributions,
hors travail dissimulé.

.....

► **92** contrôles d'affiliation
et de parcellaire.

LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE EN 2020

.....

► toutes branches de prestations :

176 892 €

► montant des redressements
au titre du travail dissimulé
et des fraudes aux cotisations :

878 915 €



■ LA GESTION DU RISQUE

Depuis 2018 le plan national de gestion du risque (PNGDR) maladie de la MSA s'articule avec le plan ONDAM 2018-2022 d'appui à la transformation du système de santé (PATSS) autour des six thématiques suivantes :

- ▶ prévention,
- ▶ structuration de l'offre de soins,
- ▶ pertinence et efficience des produits de santé,
- ▶ pertinence et qualité des actes,
- ▶ pertinence et efficience des prescriptions d'arrêts de travail et de transports,
- ▶ contrôle et lutte contre la fraude.

Le plan national du Contrôle médical (PNCM)

Ce plan vise
à une harmonisation,
une rationalisation
et une sécurisation
(contrôle interne)
des processus



ZOOM

LE PLAN NATIONAL DE GESTION DU RISQUE (PNGDR)

28 actions nationales mises en œuvre

7 actions locales (hors plan national) réalisées

254 887 € d'indus constatés

1 action sur les transports
dans le cadre du plan national de lutte contre la fraude

■ LE CONTRÔLE MÉDICAL

Expertise médico-sociale

Le cœur de métier du Contrôle médical est l'expertise médicosociale. Elle porte sur tous les éléments d'ordre médical qui permettent l'attribution des prestations de l'assurance maladie, maternité et invalidité.

Le Contrôle médical constate les abus en matière de soins et d'arrêts de travail.

- ▶ **34 647** avis rendus en 2020
- ▶ **1 084** demandes d'accord préalable
- ▶ **7 375** avis sur arrêts de travail maladie
- ▶ **9 289** avis sur affections longue durée
- ▶ **1 108** avis accidents du travail et maladies professionnelles salariés et ATEXA
- ▶ **3 110** avis dentaires
- ▶ **384** invalidités et inaptitudes
- ▶ **7 541** autres questions des services administratifs



Compte de résultat

CHARGES DE GESTION

	Opérations d'administration Action sanitaire et sociale Contrôle médical	Santé-sécurité au travail	Prévention des salariés et non salariés
Charges d'exploitation	30 902 255,68	3 984 877,71	1 054 229,55
■ Personnel	21 153 135,81	1 170 176,84	682 492,33
■ Charges techniques d'Action sanitaire et sociale	6 073 444,59		
■ Dotation aux amortissements et provisions	1 157 718,33	171 772,20	29 420,60
■ Transfert des cotisations		1 674 627,13	
■ Autres charges d'exploitation	2 517 956,95	968 301,54	342 316,62
Charges financières	12 920,02	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	454 265,58	0,00	0,00
Impôts sur les sociétés	3 924,00		
Total des charges	31 373 365,28	3 984 877,71	1 054 229,55
Résultat créditeur (bénéfice)	0,00	0,00	0,00
Total charges 2020	31 373 365,28	3 984 877,71	1 054 229,55

PRODUITS DE GESTION

	Opérations d'administration Action sanitaire et sociale Contrôle médical	Santé-sécurité au travail	Prévention des salariés et non salariés
Produits d'exploitation	31 310 920,62	3 984 551,14	1 032 860,66
■ Dotations gestion nettes (cpt 755)	30 167 587,02	2 170 420,07	1 018 719,51
■ Reprise de provisions	432 003,04	102 447,31	11 466,03
■ Cotisations	0,00	1 702 104,99	
■ Autres produits d'exploitation	711 330,56	6 578,77	2675,12
Produits financiers	35 252,84	0,00	0,00
Produits exceptionnels	27 191,82	3 326,57	21 368,89
Total des produits	31 373 365,28	3 984 877,71	1 054 229,55
Résultat débiteur (perte)	0,00	0,00	0,00
Total produits 2020	31 373 365,28	3 984 877,71	1 054 229,55

Bilan au 31 décembre 2020

ACTIF

Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles		24 584,03
Immobilisations corporelles		8 090 371,25
■ Terrains et constructions	7 074 165,65	
■ Installations techniques, matériels et autres immobilisations	988 855,63	
■ Immobilisations en cours	27 349,97	
Immobilisations financières		13 620 587,09
■ Titres, participations et créances rattachées	11 089 292,77	
■ Prêts	2 384 492,30	
■ Autres immobilisations	146 802,02	
Total		21 735 542,37
Actif circulant		
Fournisseurs, prestataires et comptes rattachés		3 407 763,25
Créances d'exploitation		111 171 323,97
■ Créances cotisants, et comptes rattachés	77 268 443,46	
■ Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	0,00	
■ Entités publiques	518 803,63	
■ CCMSA	27 677 119,07	
■ Organismes et autres régimes de Sécurité Sociale	2 435 127,35	
■ Débiteurs divers	3 271 830,46	
Valeurs mobilières de placement		0,00
Disponibilités		157 088,25
Charges constatées d'avance		20 109,59
Total		114 756 285,06
Total général		136 491 827,43

PASSIF

Capitaux propres		
Réserves		741 336,66
■ Réserves d'immobilisation	0,00	
■ Réserve générale	0,00	
■ Réserve de solidarité	0,00	
■ Réserve de Médecine du travail	741 336,66	
Report à nouveau		353 822,28
Résultat de l'exercice		0,00
Subventions d'investissement		49 445,48
Total		1 144 604,42
Provisions		
Provisions pour risques et charges		14 947 756,76
Total		14 947 756,76
Dettes		
Dettes financières (dont entre organismes de Sécurité Sociale)		21 322 017,61
Dettes d'exploitation		75 466 913,05
Créditeurs divers		23 610 535,59
Total		120 399 466,25
Total général		136 491 827,43

MSA Mayenne-Orne-Sarthe

Adresse postale

Établissement du Mans
30 rue Paul Ligneul
72032 Le Mans Cedex 9
tél. 02 43 39 43 39
fax : 02 43 39 43 43

Établissement d'Alençon
52 bd du 1^{er} Chasseurs

Établissement de Laval
76 bd Lucien Daniel



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore